



COMMUNE DE WITTISHEIM



## Sommaire

- ▶ Conseils municipaux : L'essentiel
- ▶ A la une :
  - > Retours de la gestion de la COVID-19
  - > Élan de solidarité à Wittisheim
- ▶ La rubrique chiffrée :
  - > 3940 kg
- ▶ L'info nature :
  - > Surveillance de notre patrimoine arboré
- ▶ Cadre de vie :
  - > Le fleurissement à Wittisheim cette année
  - > Jury maisons fleuries et récompenses
  - > Participer au projet d'aménagement du cimetière
  - > Chantier des abords de la salle polyvalente
- ▶ Brèves

## Agenda

- 31 juillet 2020 *Tournée du jury des maisons fleuries 2020*
- 24 au 28 août *Stage de foot - FCW*
- 28 sept. 2020 *Don du sang Salle polyvalente*

## L'EDITO

Mesdames et Messieurs,  
Mes chers Concitoyens,

Depuis les élections municipales du 15 mars dernier, c'est la première fois que nous éditons notre bulletin d'information, le Wetsa Liaison, le premier de ce mandat.

Après avoir été réélu Maire de Wittisheim, je tenais à remercier l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés pour accomplir leur devoir civique. L'abstention était forte et pour cause, une seule liste en course et ne l'oublions pas le début de la pandémie, principalement en Alsace. Qu'à cela ne tienne, les élections sont derrière nous et il s'agit maintenant de nous mettre au travail pour les six années à venir avec une équipe partiellement renouvelée et qui ne demande qu'à s'investir pour Wittisheim et pour l'intérêt général. A cette occasion, je tenais sincèrement à remercier mes adjoints et les conseillers municipaux pour les missions qu'ils ont accepté d'assumer. Vous les découvrirez au fil des prochains Wetsa Liaison...

J'espère que la partie la plus grave et la plus sombre de la pandémie liée à la COVID-19 est passée. Nous avons tous été frappés directement par ce coronavirus. En effet, nous connaissons tous dans notre entourage des personnes touchées par ce virus. Il aura mis entre parenthèse notre vie sociale, notre économie, le milieu associatif, ...

Si nous ne voulons pas revivre ces derniers mois difficiles, il nous incombe à tous de respecter les gestes barrières, se laver régulièrement les mains et porter un masque en public. J'insiste sur ce dernier point parce que je constate au niveau local un réel relâchement. Collectivement nous devons appliquer ces quelques règles pour ne pas voir arriver une deuxième vague. Nous sommes actuellement dans une période charnière et le risque de basculement vers une forte reprise de circulation du virus est bien réel. Je vous incite donc vivement à respecter scrupuleusement les nouvelles directives de l'Etat quant au port du masque, d'autant que vous en disposez tous.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier, au nom de tous les administrés, les personnes qui ont œuvré sans relâche pour combattre ce virus et toutes celles qui se sont mobilisées et investies dans ce combat. Nous avons un bel exemple de ce qui s'est organisé à Wittisheim et vous le découvrirez un peu plus loin dans ce Wetsa Liaison. Bien sûr, je n'oublierai pas les agents communaux qui ont œuvré sans relâche afin que l'essentiel du service public puisse continuer à fonctionner.

Christophe Knobloch  
Maire de Wittisheim

## 01 CONSEILS MUNICIPAUX L'ESSENTIEL

12 novembre 2019

A l'ordre du jour :

- Attribution d'une subvention pour

le vin d'honneur organisé par l'Unité Territoriale de Sundhouse à l'occasion de la cérémonie des remises de médailles pour les pompiers.

- Mise en place d'une convention afin érer l'entretien de la piste cyclable reliant Muttersholtz à Wittisheim.

- Régularisation du produit de chasse pour un propriétaire terrien.
- Accord pour la convention de participation à la prévoyance pour la période 2020-2025 proposée par le centre de gestion du Bas-Rhin. Le montant unitaire de participation par agent sera de 25€ mensuel plus 5€ par enfant.
- Acceptation de la proposition de l'entreprise EST PAYSAGES, titulaire du lot n°3 (aménagement paysagers de la salle polyvalente) pour :
  - la modification de la hauteur du grillage le long du terrain de foot à 2,50 mètres (initialement prévu à 2 mètres) pour une plus-value de 3 008,00 € HT.
  - Rajout d'un portillon le long de la Route Départementale pour faciliter l'accès pour récupérer les ballons pour une plus-value de 988,00 € HT.
- Présentation aux conseillers des subventions octroyées pour les travaux des abords de la salle polyvalente à savoir : 100 000 € du Conseil Départemental et 57 076 € du Conseil Régional.
- Des modifications sont effectuées sur le règlement du cimetière communal.
- Vote de la gratuité de la location de la salle polyvalente pour la fête de Noël de l'école organisée par l'association Acti'Witti'Parents.
- Propositions complémentaires pour les travaux au presbytère.
- Le Conseil Municipal approuve les demandes de subventions auprès de la Ligue d'Alsace de Football Association (LAFA) pour la sécurisation de l'enceinte du stade et la pose d'un pare-ballon.
- Décision de retenir le cabinet SCHALLER-ROTH-SIMLER pour :
  - La maîtrise d'oeuvre du projet de réaménagement du cimetière pour un montant de 4 650 € HT.
  - la réalisation de plans numériques de la mairie pour le conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin.
- Présentation du matériel qu'il est proposé d'acquérir dans le cadre du renouvellement du mobilier de la salle polyvalente (tables et chaises).
- Achat d'une 2ème autolaveuse pour l'école pour un montant de 1 640,00 € HT.
- Le Conseil Municipal accepte le don d'un calvaire d'un habitant rue de Hilsenheim et autorise le Maire à signer la commande auprès de l'entreprise Jehl pour un montant de 2 900 € HT pour son déplacement.
- Rétrocession à la Commune à l'euro symbolique d'une partie de terrain d'un administré de la rue de Hilsenheim afin de permettre d'élargir le trottoir.

- Acceptation de la réalisation d'un arpentage de la rue des Sœurs suite aux travaux de voirie.
- Vote d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 370,87 € TTC à l'association de pêche pour la prise en charge de travaux réalisés bénévolement. Il est rappelé que ce bâtiment est communal et le montant correspond à la prise en charge des fournitures.
- Implantation du deuxième Sous-Répartiteur Optique (SRO) dans la Commune au carrefour entre la rue de Muttersholtz et de la rue du Moulin. Plus précisément à côté du point d'apport volontaire des biodéchets.

### 14 janvier 2020

- Vente d'un terrain situé dans le lotissement de la gare (4<sup>ème</sup> tranche)
- Signature d'une convention d'entretien d'un verger traditionnel avec la Ferme Goût Nature conformément aux baux ruraux environnementaux conclus le 6 novembre 2018.
- Forêt : Vote du programme des travaux pour 2020 (maintenance du parcellaire, plantation / régénération, protection contre les dégâts de gibiers etc.) Le coût total de ces travaux s'élève à 18 060 € HT. Le volume prévisionnel des coupes 2020 est de 318 m<sup>3</sup> de bois à façonner et de 56 m<sup>3</sup> de coupes en vente sur pied.
- Signature d'une convention relative aux contrats d'assurance des risques statutaires pour 4 ans avec Allianz Vie pour les agents permanents et les non titulaires.
- Création d'un poste d'agent administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe suite à la mutation d'un agent.
- Instauration du RIFSEEP validé par le Conseil municipal le 28/11/2017. Il convient de le revoir pour intégrer un agent de catégorie A.
- Adoption des nouveaux tarifs à la baisse pour la convention de fourrière avec la SPA.
- Fixation du loyer du bâtiment de l'ancienne poste à la micro-crèche « Le P'tit Home d'Alsace ».
- Acquisition d'un nouveau photocopieur pour l'école primaire.
- Approbation de l'avant-projet de la rue des Sœurs qui a été présenté aux riverains dans une démarche de co-construction.
- Lors du terrassement à la salle polyvalente, l'ancienne cuve de fioul du chauffage de la salle a été découverte. Il a donc été procédé à sa vidange et à son évacuation.
- Informations sur le 1<sup>er</sup> carnaval

organisé par le FCM le 08/02/2020.

- Obtention du label API Cité – une étoile : récompense la Commune pour son engagement en faveur de l'environnement et de la préservation de la biodiversité.

### 03 mars 2020

- Adoption du compte de gestion et du compte administratif 2019 pour le budget de la commune et celui du lotissement de la gare (4<sup>ème</sup> tranche) d'une superficie de 5,47 ares.
- Vente d'un terrain situé dans le lotissement de la gare (4<sup>ème</sup> tranche)
- Le carrefour giratoire de la RD 210 empiète pour partie sur une parcelle de la Commune. Cette emprise foncière est cédée à titre gratuit au Conseil Départemental du Bas-Rhin au titre de la voirie départementale.
- Est voté l'adhésion au groupement de commande pour l'achat de papier avec la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (baisse des coûts pour la commune).
- Adoption dans le cadre des travaux d'aménagement des abords de la salle polyvalente, de travaux complémentaires pour l'installation d'une clôture rigide, dont le montant s'élève à 52 €/ml HT.
- Attribution des marchés de travaux pour la rue des Sœurs : pour le lot 1 Voirie à l'entreprise Colas et pour le lot 2 réseaux secs à l'entreprise Pontiggia.
- Subvention exceptionnelle de 300 € à l'association les foulées du sourire pour l'achat d'un ordinateur pour un salarié à mi-temps qui assure une permanence pour les victimes.
- Attribution d'une aide financière de 200 € au groupe humanitaire « Keli-lal'INSA », formés d'étudiants de l'INSA dans le cadre d'un projet humanitaire à Madagascar.
- Acquisition d'un nouveau vidéoprojecteur interactif pour la classe de CP pour un coût de 1 240 € HT.
- Ecole : problème d'étanchéité de la toiture plate. Diagnostic et intervention de la société Soprassistance pour un coût de 765 € HT.
- Nivellement du terrain de pétanque par la société Vogel pour un coût de 1 918 € HT.
- Presbytère : travaux sur le conduit de fumée par la société cheminée Goerg pour un coût de 1 875,12 € HT.

### 26 mai 2020

Ce conseil délocalisé à la salle polyvalente

lente a été consacré à l'installation des nouveaux conseillers municipaux ainsi qu'à l'élection du Maire et des Adjointes. Les résultats :

Élu Maire :

- Christophe KNOBLOCH

Élus Adjointes :

- Aude ROMILLY
- Nicolas SIMLER
- Huguette BARONDEAU
- Thierry WITWICKI



16 juin 2020

- Le Conseil Municipal, par délégation prévue par l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, charge le maire pour la durée de son mandat de 27 compétences qu'il peut exercer dans le cadre de ses fonctions.
- Délégations attribuées aux adjointes :

Aude ROMILLY :

- ▶ Finances
- ▶ Développement économique
- ▶ Plan d'eau
- ▶ Personnel communal
- ▶ Communication
- ▶ Affaires scolaires

Nicolas SIMLER :

- ▶ Cimetière
- ▶ Développement durable
- ▶ Espaces naturels et ruraux

Huguette BARONDEAU :

- ▶ Fêtes, cérémonies et jumelages
- ▶ Affaires sociales
- ▶ Fleurissement et espaces verts
- ▶ Gestion des salles communales
- ▶ Vie associative

Thierry WITWICKI :

- ▶ Urbanisme et aménagement du territoire
- ▶ Numérique et informatique
- ▶ Culture

Conseiller municipal délégué : Clothilde LOOS

- ▶ Travaux d'entretien des bâtiments communaux.

- Vote des indemnités du maire, des adjointes et du conseiller municipal délégué.
- Sont déterminées les commissions et leurs membres.
- Sont déterminés les membres de l'OMJSACL.
- Sont déterminés les membres du CCAS
- Sont déterminés les représentants au conseil d'école, au centre de gestion, au CNAS, au SMICTOM au SIVU Forestier, à l'Association des communes forestières, à la commission communale consultative de la chasse.
- Vote des 4 taxes locales : pas d'augmentation de la fiscalité.
- Est approuvée la mise en place d'une convention avec le centre de gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition d'un archiviste pour une prestation d'une journée.
- Est approuvée le recrutement de deux saisonniers pour le service technique.
- Est approuvée le recrutement de quatre saisonniers pour le plan d'eau.
- Est approuvée la convention de concession de la buvette du plan d'eau à l'entreprise Dickely de Sélestat.
- Est approuvée le renouvellement de 2 jeux au plan d'eau.
- Vente d'un terrain situé dans le lotissement de la gare (4<sup>ème</sup> tranche) d'une superficie de 6,03 ares.
- Informatique : adoption de la mise en place d'une solution de connexions VPN pour autoriser les connexions à distance sur le réseau informatique en toute sécurité pour 1 430 € HT.
- Une deuxième borne de collecte de vêtements sera implantée place des fêtes.

## 02 A LA UNE RETOURS SUR LA GESTION DE LA COVID-19

La Commune a été très impliquée dans la crise sanitaire qui a touché notre pays et ce, dès le premier jour. Il nous paraît nécessaire de faire un retour sur les différentes actions menées au sein de notre commune afin que chacun puisse mesurer cette implication au quotidien durant la crise.

Dès le début du confinement, les agents communaux ont téléphoné aux personnes isolées et aux plus de 85 ans. Dans un second temps, chaque administré de plus de 65 ans a été contacté par les conseillers municipaux pour nous assurer de leur état de santé et surtout pour envisager des solutions

face aux difficultés rencontrées (diverses courses alimentaires ou autres). Plus de 300 personnes ont été contactées. Nous avons également profité de ce temps pour mettre à jour notre base de données sur la population. A deux reprises un communiqué a été rédigé et distribué dans tous les foyers pour les tenir informés sur l'avancé Ede la situation, sur l'évolution règlementaire, mais aussi pour donner quelques informations locales.

Les services administratifs de la Mairie se sont chargés d'imprimer les attestations de déplacement et de leur mise à disposition aux administrés. Ils ont également acquis tout le matériel nécessaire à l'ouverture de l'école (gel hydroalcoolique, produits désinfectants, poubelles, ...) mais aussi pour les autres bâtiments publics (barrières plexiglas, visières, ...).

La Commune de Wittisheim a acheté 2250 masques en tissu auprès de l'Association d'Insertion «TREMPLIN» de Sélestat. La mise sous pli de ces masques a été assurée par le personnel communal, la distribution quant à elle, a été faite par les conseillers municipaux. Ces masques ont été distribués durant le week-end avant le déconfinement. La mise sous pli et la distribution des masques commandés par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et par la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim ont été également pris en charge par la suite. Durant cette période, il a fallu mettre en place les protocoles sanitaires, notamment pour les bâtiments publics et l'école.

Le maintien du fonctionnement de la mairie (sur rendez-vous uniquement) a été instauré afin d'assurer la continuité du service public. La réouverture au public s'est ensuite faite de façon progressive. Durant les mois de juillet et août, l'ouverture se fera encore uniquement les matins entre 08h00 à 12h00.

L'Agence Postale Communale a été réouverte de façon progressive, dès que les conditions sanitaires le permettaient. Elle est aujourd'hui ouverte tous les jours de 8h30 à 11h30.

De multiples informations ont été relayées régulièrement sur le site internet et sur le Facebook de la commune. Les messages d'ouverture des commerces locaux ont par exemple été largement diffusés.

Le restant du gel hydroalcoolique utilisé lors des élections municipales ainsi

que les masques en notre possession ont fait l'objet d'un don à l'hôpital de Sélestat et aux infirmières locales.

## ÉLAN DE SOLIDARITÉ À WITTISHEIM

Durant ces quelques semaines de confinement une magnifique action de solidarité est née sur les réseaux sociaux.



Un groupe de personnes se sont portés volontaires pour confectionner des masques en tissu à destination du public fragile. La Mairie a très rapidement été mise dans le coup et y a répondu favorablement. Nous avons donc décidé d'encourager cette initiative en relayant ces informations via Facebook, recherché le tissu adéquat et approprié ainsi que le nécessaire pour confectionner les masques (merci à la Mercerie de la Bonnetière de Sélestat), imprimé plusieurs tutos, etc.

C'est ainsi que chaque habitant de plus de 60 ans a pu être équipé d'un masque confectionné par l'un des 33 couturiers bénévoles. Au total près de 850 masques ont été confectionnés et distribués par les agents communaux et certains autres bénévoles.



Il faut souligner cette belle initiative et les participants seront toutes et tous mis à l'honneur dès que les conditions sanitaires le permettront. Un grand merci à vous pour le temps consacré aux autres. Un bel élan de solidarité et de fraternité !

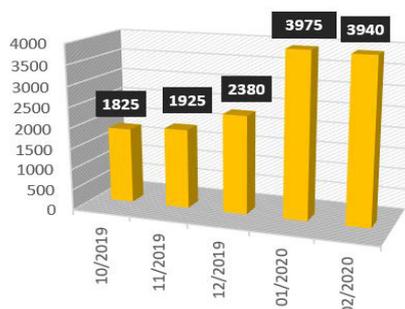
## 03 LA RUBRIQUE CHIFFRÉE

3940

C'est le poids en kg de la collecte de biodéchets réalisée à Wittisheim en février 2020. Ce chiffre est en

constante évolution depuis la mise en oeuvre de ce type de collecte.

## Evolution collecte des biodéchets



## 04 L'INFO NATURE SURVEILLANCE DE NOTRE PATRIMOINE ARBORÉ

En mars dernier l'ONF a été missionnée par la Commune pour effectuer un diagnostic sanitaire de 13 arbres urbains. Un examen visuel est effectué par un expert. Il permet de détecter d'éventuels défauts ou la présence de champignons pathogènes. Il est complété par l'utilisation d'un résistographe, un appareil électronique qui permet de détecter une zone creuse au cœur de l'arbre.

Verdict : l'état sanitaire de 7 arbres a nécessité un abattage en urgence (les bouleaux qui bordaient le terrain de foot, un peuplier rue de l'Étang et un murier dans la cour de l'école). Le vieux chêne, rue de Hilsenheim, dont le tronc creux sur 2 mètres de hauteur a motivé la réalisation de cette étude est en revanche encore assez robuste pour survivre de longues années.

## 05 CADRE DE VIE LE FLEURISSEMENT A WITTISHEIM CETTE ANNÉE



Vous l'avez toutes et tous constaté, le fleurissement communal ne ressemble pas à celui des années précédentes. Il est très réduit et de nombreuses personnes se posent des questions et ne comprennent pas ce choix. Voici les explications :

Lors de la période de confinement, les agents techniques ne pouvant pas télé-

travailler, ont été placés en autorisation d'absence, suite aux directives gouvernementales. Pendant ces plusieurs semaines, la végétation a continué à pousser et de nombreuses tâches se sont accumulées.

De plus, la liste des travaux induits par la COVID-19 était également importante (préparation des salles de classes pour la réouverture des écoles, adaptation des protocoles sanitaires pour les autres bâtiments publics, ...). Lors de la reprise de l'activité des agents techniques, qui s'est faite de façon progressive, il fallait prendre une décision concernant le fleurissement. Le choix était simple, soit nous consacrons deux semaines complètes à fleurir le village comme les années précédentes sans rattraper les autres tâches courantes, soit nous minimisons exceptionnellement le fleurissement communal par la plantation des seuls massifs disposant d'un arrosage automatique. C'est cette deuxième option que nous avons retenue, comme d'autres Communes voisines. Ceci dans l'objectif de rattraper au plus vite les autres retards accumulés. A ce jour, il reste encore de nombreuses tâches à reprendre et nous commençons seulement à voir le bout du tunnel.

Cette décision aura donc été le choix de la raison en tenant également compte de la période des congés d'été à venir et des préparatifs pour la saison de baignade au Koba.

## JURY MAISONS FLEURIES ET RÉ-COMPENSENSES

Comme les années précédentes, vous êtes nombreux à avoir fleuri vos maisons, vos jardins, vos balcons. C'est pourquoi la Commune maintient la tournée du jury pour le concours des maisons fleuries 2020, malgré la crise sanitaire que nous traversons actuellement étant donné que de façon individuelle, vous participez également et très largement à l'embellissement de notre village.

Cette tournée aura donc lieu le vendredi 31 juillet à partir de 13h. Nous vous invitons donc à laisser vos portails ouverts afin que le jury puisse apprécier au mieux votre fleurissement.

S'agissant de la soirée de remise des prix du concours des Maisons Fleuries 2019, programmée le 24 avril 2020 en pleine période de crise sanitaire et de confinement, elle a été annulée. Vous pourrez en revanche, consulter le site internet de la Mairie afin de découvrir



Ne pas jeter sur la voie publique.

les vidéos que nous avons réalisés pour mettre en avant les plus belles réalisations de 2019. A découvrir sur :

<https://www.wittisheim.fr/vie-municipale/maisons-fleuries-2019/>

Concernant les maisons primées pour leur fleurissement en 2019, des bons d'achat ont été distribué dans vos boîtes aux lettres. A noter que la durée de validité de ce bon a été étendue de 3 mois à 1 an.

## PARTICIPER AU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Vous visitez régulièrement le cimetière ? Vous avez des idées pour améliorer son aménagement ou ses équipements ?

Dans le cadre de la démarche de démocratie participative, la Commune vous propose de prendre activement part au projet de réaménagement de notre cimetière communal au travers de la création d'un comité consultatif dédié.

Ce groupe de travail réunira le maître d'œuvre, les conseillers municipaux intéressés et sera ouvert aux citoyens désireux de s'impliquer de manière constructive dans ce projet.

Plusieurs réunions ou visites sur site seront organisées au cours desquelles vous pourrez prendre part aux discussions et les enrichir de vos propositions.

**Inscriptions et informations complémentaires en Mairie.**

## CHANTIER DES ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE

Vous avez toutes et tous constaté les « mauvaises herbes » pousser autour de ce chantier et nombreuses sont les personnes qui se posent des questions par rapport à cette situation. Les explications sont les suivantes :

La COVID-19 n'aura pas épargné les travaux de finitions des abords de la salle. Même si la plupart des plantations (arbres et arbustes) ont été mises en terre, la finition des différents massifs n'est pas achevée.

Après le confinement, la période n'était plus propice à la plantation des dernières végétations (les graminées et les vivaces). Le risque principal était de les voir dépérir.

Concernant l'espace engazonné devant la salle polyvalente, qui accueille le chapiteau de l'Office il en était de même. Semer du gazon en dehors

de la période propice aurait comme conséquence de voir lever trop de végétations spontanées et le résultat final n'aurait pas été à la hauteur de nos attentes.

C'est pour ces raisons que tous les travaux de finition vont être réalisés au courant de cet automne. Nous ne serons pas pris par le temps étant donné que l'édition 2020 de la fête de la Tarte Aux Quetsches est annulée. On pourra donc laisser faire la nature sans la bousculer afin d'avoir le meilleur résultat possible. En attendant, cette grande surface a été ensemencée par des phacélies.



phacélies

Cette plante couvre-sol limitera la pousse des autres végétations tout en fleurissant. Elle préparera le sol et après la fauche, le reste des plants sera laissé sur place et servira d'engrais naturel. Pour ces travaux, il ne s'agit pas d'une plus-value financière étant donné qu'ils sont inclus dans le marché du paysagiste et en lien avec la garantie sur le gazon et les plantations. D'ici quelques semaines cette grande surface fera l'objet d'une fauche totale. Dans cadre du marché des travaux, l'entreprise EST PAYSAGES intervient ponctuellement pour réaliser un entretien léger de la végétation, jusqu'au printemps prochain. Du fait de l'arrosage, le chénopode est très présent momentanément et l'entreprise EST PAYSAGES interviendra pour minimiser la pousse de cette herbe disgracieuse.



chénopode

Nos agents communaux ne procéderont à aucun entretien jusqu'au parfait achèvement des travaux du lot espace vert. Alors il est vrai que visuellement ce n'est pas optimal dans l'immédiat, mais dès cet automne nous devrions voir les premiers résultats. Pour nous consoler, toutes ces différentes fleurs font le bonheur des insectes butineurs. Concernant les places de stationnement, elles ont fait l'objet de la première tonte et peuvent maintenant être utilisées comme stationnement. Ne vous gênez donc pas pour les utiliser. Le résultat final de ces places de ces parkings sur du terre-pierre engazonné, ne sera réellement visible que d'ici quelques mois.

Enfin, le mobilier urbain est en place et nous pourrons dès à présent nous rendre compte de ce que sera le résultat final, même s'il est vrai qu'il faudra encore attendre quelques années jusqu'à ce que la végétation de développe.

## 06 BRÈVES FÊTE DE LA TARTE AUX QUETSCHES



C'est avec un grand regret que l'Office Municipal annonce officiellement l'annulation de la fête de la Tarte Aux Quetsches 2020. Cet évènement

de renommée dans le Centre Alsace devait se tenir le dimanche 13 septembre 2020 pour sa 38<sup>ème</sup> édition, à la salle polyvalente. Cependant, vu le contexte actuel lié à la pandémie de la COVID-19 et après avoir consulté l'ensemble des associations qui composent l'Office, il paraissait plus sage et plus raisonnable de l'annuler.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine le dimanche 12 septembre 2021 (traditionnellement le 2<sup>ème</sup> dimanche de septembre). En espérant que d'ici là cette crise sera du passé !

## LA SAISON 2020 AU KOPA

Le KOPA a ouvert le samedi 4 juillet et fermera ses portes le lundi 31 août à 20h si les conditions sanitaires liées à la Covid-19 ne se dégradent pas.

Nous aurions souhaité l'ouvrir plus tôt mais cela n'a pas été possible car il a fallu attendre les autorisations préfectorales et le protocole sanitaire pour ouvrir.

Les mesures sanitaires que nous avons mises en œuvre sont les suivantes :  
Le respect de la distanciation sociale : 1 mètre entre les baigneurs, entre les serviettes dans l'espace du sociale : 1 mètre entre les baigneurs, entre les serviettes dans l'espace du plan d'eau ainsi que dans la queue pour acheter les billets d'entrées.

- Les jeux ont été fermés afin de respecter la distanciation sociale.
  - L'eau sera analysée 2 fois plus qu'un été traditionnel. Pour mémoire c'est l'ARS, l'Agence Régionale de Santé qui effectue les analyses.
  - L'aération des locaux et notamment du bloc sanitaire est continue
  - Du gel hydro alcoolique est mis à disposition dans les sanitaires en plus du savon habituel.
  - Les groupes de plus de 10 personnes sont interdits actuellement
- Malgré toutes ces mesures, nous espérons que les visiteurs du plan d'eau profiteront du cadre agréable du Koba durant cet été.

Nous appelons au civisme de chacun pour le respect des règles sanitaires, le respect du lieu en jetant les déchets dans les nombreuses poubelles installées sur le site, le respect d'autrui, etc. La buvette a été reconduite et tenue par la société Dickely qui sera présente tout l'été.

Pour rappel, n'hésitez pas à tenter l'expérience du Wake Park qui lui aussi est ouvert.



A tous, bonnes vacances et bon rafraîchissement au Koba de Wittisheim !

## RAPPELS SUR LA FIBRE OPTIQUE A WITTISHEIM

Suite à de très nombreuses interrogations, nous vous rappelons que le chantier de la fibre optique à Wittisheim a été confié par la Région à la société Rosace.

La commune n'est pas maître des travaux ou des dates de commerciali-

sation des différents opérateurs. A l'heure actuelle, seule la partie Est du village est éligible à la fibre et les travaux pour la partie Ouest sont en cours.

Pour tester votre éligibilité, vous vous invitons à vous rendre sur le site internet de Rosace :

<https://www.rosace-fibre.fr/>

Il vous suffira d'indiquer votre adresse et vous obtiendrez les informations nécessaires sur votre éligibilité ainsi que la liste des opérateurs qui commercialisent leur service sur Wittisheim.

## COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

La Commune vous informe que mercredi **19 août 2020** entre **10h30 et 12h00**, ENEDIS est contraint à programmer une coupure d'électricité à Wittisheim et plus précisément dans la rue de Hilsenheim et de Muttersholtz. Cette coupure est destinée à réaliser des travaux dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la distribution électrique.

## ÉLECTIONS A LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU RIED DE MARCKOLSHEIM

Le 15 juillet 2020 a eu lieu la réunion d'installation du nouveau conseil de communauté à la CCRM avec le vote du nouveau président et de ces vice-présidents.

Voici un retour sur le résultat des élections :

Est élu président : Mr Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

Sont élus, 6 vice-présidents :

- 1<sup>er</sup> Vice-président : Mr KNOBLOCH Christophe (Maire de Wittisheim)
- 2<sup>ème</sup> Vice-président : Mme GREIGERT Catherine (1<sup>ère</sup> Adjointe au maire de Marckolsheim)
- 3<sup>ème</sup> Vice-président : Mr KLOTZ Mathieu (Maire de Sundhouse)
- 4<sup>ème</sup> Vice-président : Mme MOSSER Mireille (Maire de Hilsenheim)
- 5<sup>ème</sup> Vice-président : Mme SCHUNCK Jacqueline (Maire d'Ohnheim)
- 6<sup>ème</sup> Vice-président : Mme NEEFF Anne-Marie (Maire de Saasenheim)

Pour rappel, les représentants titulaires pour la commune de Wittisheim à la CCRM sont au nombre de 3 :

- KNOBLOCH Christophe
- LOOS Clothilde
- WITWICKI Thierry

## RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS

L'association "Wittisheim Vies et Nature" nous informe que le Ramassage des vieux papiers, c'est terminé ! Après plus de 25 ans de bons et loyaux services, de porte à porte et de centaines de tonnes de papiers collectées, la défaillance du partenaire recycleur oblige l'association à baisser les bras et à cesser cette bonne pratique devenue traditionnelle dans notre commune. Pour vos vieux papiers et cartons nous vous conseillons dès à présent de vous orienter vers les filières collectives du SMICTOM : déchetteries et conteneurs jaunes.



## CHÈQUES VACANCES

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin propose l'octroi sous certaines conditions, de chèques vacances.

En effet, si votre quotient familial est inférieur ou égal à 1 000 € par mois (au sens de la CAF et de la MSA) au jour de la demande, que vous avez un ou plusieurs enfants à charge de moins de 21 ans et que votre résidence principale se situe dans le Bas-Rhin vous pouvez être éligible.

Plus d'informations sur le site :

[www.bas-rhin.fr/formulaire-demande-pour-cheques-vacances/](http://www.bas-rhin.fr/formulaire-demande-pour-cheques-vacances/)



Mairie de WITTISHEIM

1, Place de la Mairie  
67820 Wittisheim – France  
Tél : 03 88 85 20 11

